



DESTINATAIRES : Organismes, Associations, Groupes et Individus

EXPÉDITEUR : Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Unité de gestion de Val-d'Or

DATE : 25 mai 2023

OBJET : Travaux correctifs des ponceaux au km 41 sur le chemin Chimo

Le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) informe la population que des travaux temporaires seront effectués à partir du lundi 29 mai 2023, pour une période de 5 à 7 jours, afin de permettre la réouverture aux véhicules. Les travaux sont planifiés et coordonnés par Interfor. Ces travaux sont situés sur les terres du domaine de l'État, dans le canton Vauquelin, dans la municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or.

La circulation demeure interdite durant l'exécution des travaux. Il importe donc que les usagers et usagères respectent la signalisation en vigueur pour assurer leur sécurité et quiconque ne se conforme pas à une restriction ou à une interdiction d'accès à un chemin multiusage est passible d'une amende.

Localisation des travaux

- Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or
- Il s'agit des ponceaux situés sur le chemin Chimo au km 41, un chemin multiusage dans le canton Vauquelin situé entre le lac Simon et Villebon
- Latitude : 77° 20' 25"
- Longitude : 48° 23' 22"

Remarques et détour

- La circulation demeure interdite durant l'exécution des travaux.
- Un détour est possible par Senneterre, mais seulement par camionnette.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à communiquer avec l'unité de gestion de Val-d'Or au 819-354-4611.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos sincères salutations

Le responsable aux opérations forestières
de l'unité de gestion de Val-d'Or,

Dominique Lévesque, ing. f.

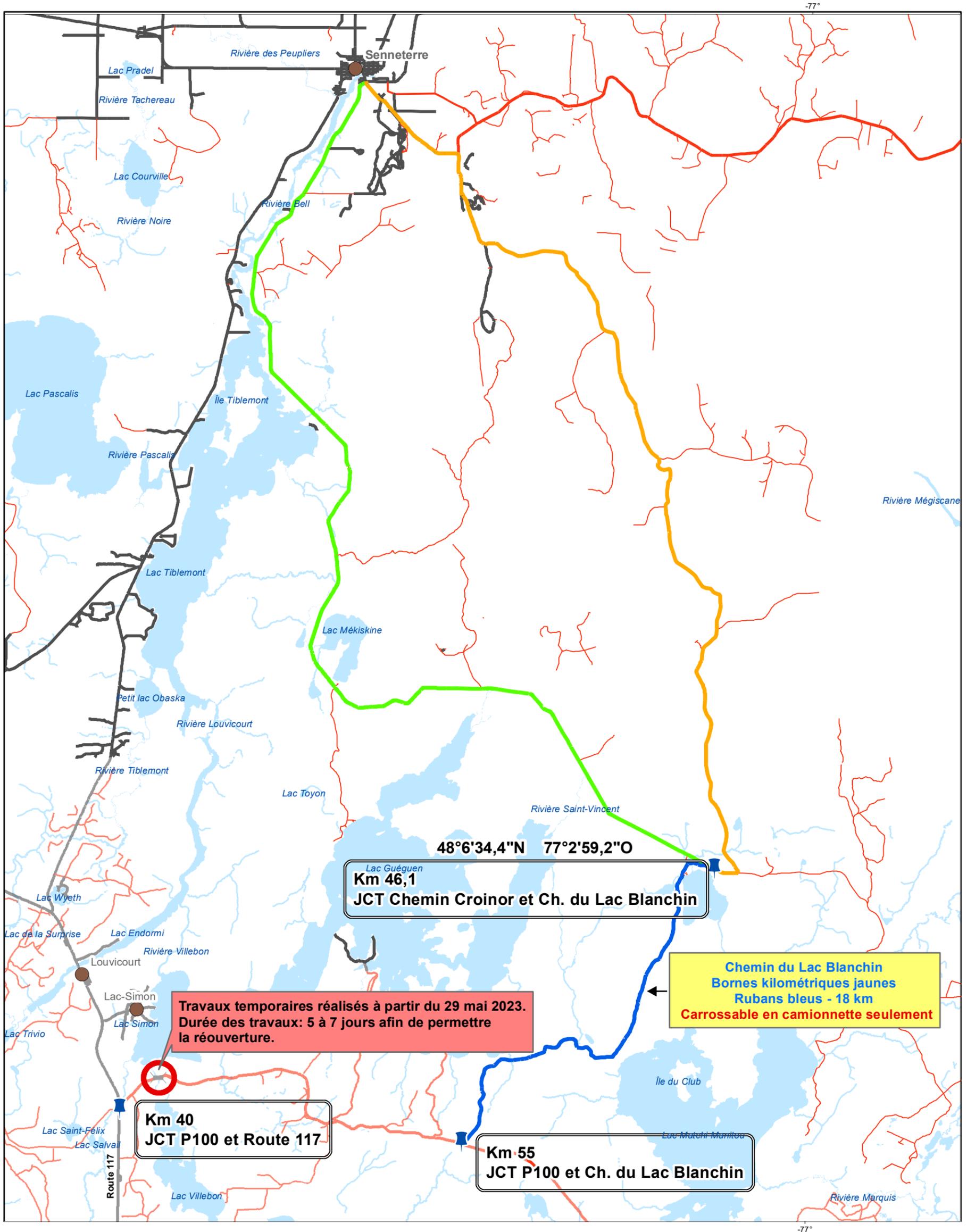
p. j. Carte

Travaux temporaires au KM 41 pour permettre la réouverture aux véhicules.

Début des travaux prévu le 29 mai 2023.

Durée des travaux de 5 à 7 jours.

Détournement possible par Senneterre en camionnette seulement.



Légende

- Bornes Kilométriques - Jonctions chemins
- Chemin Croinor (Jonction chemin Lac Blanchin située à 46,1 km de Senneterre)
- Chemin C100 (Jonction chemin Lac Blanchin située à 40,6 km de Senneterre)
- Chemin du Lac Blanchin - Carrossable en camionnette seulement (longueur de 18 km)
- Chemin non forestier
- Chemin forestier primaire
- Chemin forestier secondaire
- Chemin forestier tertiaire

Projection cartographique

Mercator transverse modifiée (MTM), zone 9

Sources

Base de données géographiques, MERN

Réalisation

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
Direction générale secteur nord-ouest

Note : Le présent document n'a aucune portée légale.
© Gouvernement du Québec

Ressources naturelles
et Forêts

Québec

1 / 150 000

0 3 6 9 12 km